



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Reconstruire une industrie protégée par ses frontières

Question écrite n° 28371

### Texte de la question

M. José Evrard alerte M. le ministre de l'économie et des finances sur l'état de délabrement de l'industrie française révélé par la crise sanitaire. L'épidémie du covid-19 révèle la dépendance de la France en produits industriels de toute sorte, surtout des produits médicaux, vis-à-vis de l'extérieur et en particulier du plus lointain, l'Extrême-Orient. L'Union européenne, qui constitue la référence dans tous les domaines, n'est pas mieux lotie. Pourtant, celle-ci, aux dires de ses thuriféraires, était une puissance indépendante des autres puissances mondiales. L'épidémie révèle que cette Union européenne, à défaut de produire pour les besoins essentiels, s'avère aussi incapable d'assurer la solidarité en son sein. Autant dire que la France s'est embarquée dans un étrange attelage. Si elle ne supplée pas aux carences que la France s'est elle-même créées, l'Union européenne l'empêche, et l'empêchera, d'y remédier, dès l'épidémie passée. En effet, d'après son principe de libre concurrence, il est et sera interdit d'apporter une aide quelconque à l'industrie nationale, ou plus exactement aux immenses trous que les gouvernements successifs depuis 40 ans laissent se creuser dans le tissu industriel français. Déjà, derrière les masques, se profile la fabrication de la pâte à papier ; comme derrière les gels hydroalcooliques : l'éthanol et éventuellement les flacons, derrière les deux : l'industrie des biens d'équipement. Derrière les médicaments, il y a aussi la chimie, cette activité considérée comme pestiférée par l'écologie européiste. Transférée en Asie lointaine, grâce à une réglementation démesurément tatillonne, la chimie et les productions de médicaments doivent reprendre leur place en France. Aussi, dès lors que le Président de la République a indiqué qu'à l'issue de la crise rien ne serait plus comme avant, il va de soi que la satisfaction des besoins des Français et du pays passe par la reconstruction d'une industrie indépendante. Cette industrie indépendante ne pourra vivre et se développer que protégée par des frontières. L'histoire montre que l'industrie française s'est bien tenue dans la compétition mondiale protégée dans ses frontières. À partir du moment où elle s'est inscrite dans l'ensemble mondialisé européen, le déclin s'est engagé. Aujourd'hui, la France a atteint son développement soutenable en économie ouverte. Il lui demande quelles mesures il envisage de prendre et de communiquer à la Commission européenne afin de dégager la reconstruction forcée de l'industrie française des obligations et contraintes communautaires.

### Données clés

**Auteur :** [M. José Evrard](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (3<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 28371

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** [Économie et finances](#)

**Ministère attributaire :** [Économie, finances et relance](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [14 avril 2020](#), page 2741

**Question retirée le :** 18 janvier 2022 (Fin de mandat)